

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : Campagne Lunounette –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 07/10/25 et le 31/03/26 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 5 semaines d'interruption & donc 11 distributions le mardi de 17h30 à 18h30, réparties comme suit :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Le 14 octobre	Le 7 octobre
Les 11 et 25 novembre	Les 4 et 18 novembre
Les 9 et 23 décembre	Les 2, 16 et 23 décembre ⚠ pas de distribution le 30 décembre !!!!
Les 6 et 20 janvier	Les 13 et 27 janvier
Le 3 février	Le 10 février
Les 3, 17 et 31 mars	Les 10 et 24 mars

Le montant de ce contrat est fixé à 132€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 132€ encaissés en février
- ☐ trois fois 44€ encaissés en décembre, février et mars
- ☐ six fois 22€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Référente : Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net

AMAP d'AUPS/MOISSAC-BELLEVUE
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : Campagne Lunounette –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 07/10/25 et le 31/03/26 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 5 semaines d'interruption & donc 11 distributions le mardi de 17h30 à 18h30, réparties comme suit :

Pour ceux venant en semaines paires	Pour ceux venant en semaines impaires
Le 14 octobre	Le 7 octobre
Les 11 et 25 novembre	Les 4 et 18 novembre
Les 9 et 23 décembre	Les 2, 16 et 23 décembre ⚠ pas de distribution le 30 décembre !!!!
Les 6 et 20 janvier	Les 13 et 27 janvier
Le 3 février	Le 10 février
Les 3, 17 et 31 mars	Les 10 et 24 mars

Le montant de ce contrat est fixé à 132€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 132€ encaissés en février
- ☐ trois fois 44€ encaissés en décembre, février et mars
- ☐ six fois 22€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 1 report de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

Référente : Léa David 06 38 78 48 43 lea.david10@laposte.net